

Les informations que nous vous donnons sont valables du 11 au 31 mai, première période de ré-ouverture progressive des écoles. Elles sont également soumises à toute modification imposée par l'évolution de l'épidémie et les consignes qui seront données par le Gouvernement.

A ce jour, jeudi 7 mai à 17h00, les autorités sanitaires ont identifié le Département de l'Ain en « zone verte », propice notamment à la reprise des écoles.

Priorité de cette reprise scolaire : permettre aux enfants de progresser et d'avancer vers les notions essentielles à maîtriser.

Ces décisions sont prises en concertation avec la Commune de Valserhône et sous l'autorité de Madame et Monsieur les Inspecteurs de l'Education Nationale en charge des circonscriptions de Bellegarde et Gex-Sud.

### **Organisation générale**

- Aménagement des espaces, nettoyage et désinfection complets des locaux du 11 au 13 mai.
- Jeudi 14 mai : accueil des enfants de GS, CP et CM2 en priorité (en fonction des effectifs prévisionnels recensés au 7 mai, les directeurs d'écoles peuvent proposer d'ouvrir des places dans d'autres niveaux), ainsi que les enfants des personnels prioritaires, les enseignants, les AESH et le personnel communal affecté aux missions scolaires. Pour tout renseignement, contactez la direction d'école de votre enfant.
- En application du protocole sanitaire national, il est interdit aux parents de pénétrer dans l'enceinte de l'école.

### **Organisation de chaque école**

- Les modalités d'organisation pédagogique proposées dans chaque école par l'équipe enseignante sont données aux parents concernés : nombre d'élèves par classe, horaires d'entrée/sortie ...

### **Une coopération indispensable parents / enfants / équipe pédagogique**

- Nous avons besoin les uns des autres pour réussir cette reprise inédite.
- Expliquez bien les gestes barrière aux enfants et l'importance de les respecter, pour lui, pour vous, pour les copains, pour les enseignants et les personnes encadrants.
- Donnez à votre enfant des mouchoirs en papier jetables ainsi qu'un rouleau d'essuie-tout pour le séchage des mains.
- Surveillez avec rigueur l'apparition de symptômes chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école. La température doit être inférieure à 37,8°C.
- En cas de symptômes chez un élève ou un personnel, il ne sera pas possible de fréquenter l'école.
- Si un cas d'infection devait se déclarer, l'enfant sera isolé et ses parents devront venir le récupérer sans délai à l'école.
- Vous devrez veiller à ce que votre enfant se lave les mains avant de partir à l'école.
- Les lavages des mains en partant de la maison et dès l'arrivée à l'école sont obligatoires.



### **Demi-pension**

La Commune de Valserhône organise une restauration scolaire spécifique et facultative au sein de l'école.

Un repas froid sera servi aux enfants dans leurs salles de classes respectives.

Ils seront encadrés par des agents de la collectivité.

Un protocole de nettoyage des tables est mis en place.

Ce repas est payant, il sera facturé au prix unique de 3.10 €.

Pour que votre enfant bénéficie du repas de midi vous devez l'inscrire dès que possible par mail à l'adresse suivante : [guichetunique@valserhone.fr](mailto:guichetunique@valserhone.fr) en précisant l'école concernée, les nom/prénom de l'enfant et jours où il déjeunera.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il ne sera pas possible aux enfants de venir avec leur propre repas.

### **Transports scolaires**

Aucun transport scolaire n'est assuré jusqu'à nouvel ordre, en tout cas jusqu'au 31 mai.

### **Accueils péri-scolaires organisés**

De 7h30-8h30 et de 16h30 à 17h30

Cet accueil est gratuit et encadré par des agents périscolaires de Valserhône.

Inscription obligatoire dès que possible par mail à l'adresse suivante : [guichetunique@valserhone.fr](mailto:guichetunique@valserhone.fr) en précisant l'école concernée, les nom/prénom de l'enfant et jours souhaités.

### **A faire au plus vite !**

Pour reprendre l'école le 14 mai, les enfants doivent impérativement être inscrits auprès du directeur d'école avant le lundi 11 mai à 12h00.

Si vous décidez de garder à domicile il restera en enseignement à distance comme pendant le confinement.

L'organisation que vous choisirez (présence de l'enfant, déjeuner, garderie) ne pourra être modifiée au cours des 3 prochaines semaines.

Pensez bien à inscrire votre enfant pour le déjeuner et / ou les accueils péri-scolaires : [guichetunique@valserhone.fr](mailto:guichetunique@valserhone.fr).

Répondez le plus vite possible au questionnaire qui vous est remis afin que l'organisation précise par classe puisse être effectuée par l'équipe pédagogique et d'encadrement.

**Cette reprise d'école est exceptionnelle dans toutes ses dimensions.**

**Elle sera réussie grâce à l'implication de tous !**